



PROFESSEURS DES ÉCOLES

Les professeurs des écoles travaillent avec des enfants de 3 à 11 ans, c'est-à-dire de la première année de l'école maternelle à la dernière année de l'école élémentaire. L'enseignement qu'ils dispensent est polyvalent : français, mathématiques, histoire-géographie, sciences expérimentales, langue vivante, musique, arts plastiques, activités manuelles et éducation physique et sportive. Ce sont les contenus et les activités liés à toutes ces disciplines qu'ils sont amenés à organiser et à conduire avec leurs élèves.

La fonction de professeur des écoles exige de nombreuses qualités : rigueur, patience, sens de l'écoute, bienveillance et autorité naturelle.

En maternelle comme en élémentaire, il faut savoir capter l'attention des enfants et s'adapter en permanence. Le poste implique d'être à l'aise avec les nouvelles technologies et avec un public scolaire évoluant dans un contexte bilingue ou trilingue (français, anglais et espagnol).

Le candidat devra faire preuve de pratiques de classe avérées, notamment sur les points suivants : conduite de projets transdisciplinaires, démarche d'investigation, prise en compte de la diversité des profils d'apprenants (pratiques de différenciation), accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, bonne connaissance des programmes, capacité à travailler en équipe, à diversifier ses méthodes et à adapter son enseignement.

De plus, le candidat devra faire preuve d'ouverture d'esprit, de curiosité, d'une volonté de collaboration avec ses collègues, de disponibilité pour ouvrir sa classe, découvrir de nouvelles pratiques et poursuivre sa formation professionnelle.

Toute compétence attestée dans des domaines spécifiques (TUIC, enseignement des langues, FLE, animation pédagogique ou de projets) constituera un atout supplémentaire.

Profils attendus :

- Maîtrise des disciplines enseignées et compétences didactiques et pédagogiques avérées.
- Aptitude à la communication, à l'écoute et à la gestion des groupes et des situations complexes.
- Compétences relationnelles et capacité à travailler en équipe.
- Capacité à concevoir toutes les phases d'un projet, de la planification à l'évaluation.
- Capacité d'adaptation à un contexte local à l'étranger.
- Maîtrise des compétences attendues d'un enseignant (cf. référentiel de compétences).
- Capacité à communiquer de manière professionnelle, efficace et régulière avec la hiérarchie, les collègues et les familles.

• ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ DU 1er DEGRÉ

Outre les compétences attendues d'un professeur, les missions de l'enseignant spécialisé sont les suivantes :

- Superviser l'élaboration, le suivi et la révision des plans de soutien aux élèves.
- Travailler en collaboration avec les membres de l'équipe de soutien scolaire et le personnel enseignant pour la mise en œuvre des plans.
- Accompagner et aider les enseignants à différencier leur enseignement afin de répondre aux besoins d'apprentissage spécifiques des élèves.
- Collecter et analyser des données afin d'informer les personnels sur les divers besoins d'apprentissage et de contribuer à la mise en place du soutien scolaire.
- Animer des séances individuelles ou en petits groupes pour les élèves, axées sur des stratégies d'apprentissage spécifiques.

PROFESSEUR DU SECONDAIRE

- Inscrit son enseignement dans le cadre des programmes et des progressions définis par l'établissement.
- Assure le suivi individuel et l'évaluation des élèves, en cohérence avec les pratiques de l'Éducation nationale et de l'établissement, comme tous les professeurs.
- Peut être professeur principal.
- Accompagne, dans le cadre de ses fonctions, les élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation.
- Contribue à renforcer l'autonomie des élèves.
- Travaille en équipe.
- Utilise les outils numériques.

Le candidat devra faire preuve de pratiques de classe avérées, en particulier sur les points suivants :

- Participation à des projets disciplinaires et transdisciplinaires.
- Prise en compte de la diversité des profils d'apprenants (pratiques de différenciation).
- Prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Évaluation par compétences au collège.
- Lutte contre les stéréotypes, les discriminations et le harcèlement.
- Lutte contre toutes les formes d'inégalités entre filles et garçons.
- Bonne connaissance des programmes.

Missions spécifiques

En plus des missions générales liées à l'enseignement de la discipline (cf. référentiel disciplinaire, programmes, réformes en cours...), le professeur recruté exercera des missions spécifiques liées à la situation d'un établissement d'enseignement et d'éducation français à l'étranger, homologué par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et conventionné avec l'AEFE.

Ces missions doivent répondre aux exigences et aux attendus de l'Éducation nationale française, s'inscrire dans la politique de l'AEFE d'une part, et dans celle de l'établissement d'autre part.

Dans ce contexte, il sera demandé de :

- Mettre en place des stratégies d'enseignement et/ou d'aide adaptées et différenciées.
- Travailler en équipe disciplinaire.

- S'investir dans des projets globaux et spécifiques (ex. : classes à projet, ateliers de pratique, actions Vie scolaire, PAI, PPRE, PAP, accompagnement éducatif, tutorat, relations avec les familles), nécessitant un travail en équipe pluridisciplinaire ou en partenariat, afin de faire progresser tous les élèves.
- Œuvrer à la réussite des élèves dans tous les domaines du Socle commun de connaissances et de compétences, des programmes, des parcours (citoyen, artistique et culturel, avenir, santé, linguistique...), et en particulier dans la maîtrise de la langue française et des langages.

Ces missions s'exerceront principalement dans la classe (en primaire) ou dans la discipline (au secondaire), mais aussi dans d'autres contextes afin de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par l'établissement, notamment ceux définis dans les axes du projet d'établissement.

L'enseignant recruté pourra également être sollicité pour assumer des fonctions complémentaires : coordonnateur, professeur principal, porteur de projet, etc.

Profils attendus

- Maîtrise de la ou des disciplines enseignées, et compétences didactiques et pédagogiques avérées.
- Aptitude à la communication, à l'écoute, et à la gestion des groupes et des situations difficiles.
- Compétences relationnelles et capacité à travailler en équipe.
- Capacité à concevoir toutes les phases d'un projet, de la conception à l'évaluation.
- Capacité d'adaptation à un contexte local à l'étranger.
- Maîtrise des compétences professionnelles de l'enseignant (cf. référentiel des compétences).
- Capacité à communiquer de manière professionnelle, efficace et régulière avec sa hiérarchie, ses collègues et les familles.